



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Pôle de la Protection des Populations
Mission Environnement Biologique

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

L'Inspecteur de l'Environnement,
à

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination des Politiques Publiques
et d'Appui Territorial
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Affaire suivie par : Valérie HERAUD
N/Ref : VH/JD//2018-03190
PJ : 1 dossier

Niort, le 5 décembre 2018

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

BIRONNEAU Rémi Numéro S3IC 0579-00201
SIRET : 434 390 084 000 11

Adresse de l'exploitation : Le Pinier
79320 CHANTELOUP

Adresse administrative : Le Pinier
79320 CHANTELOUP

Actes administratifs :

- arrêté préfectoral d'autorisation n° 3793 en date du 7 décembre 2001 pour un effectif de 44 800 volailles
- Prise acte IED n° A5546 en date du 15 janvier 2015

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 26 mars 2018 par l'exploitant

Demande de compléments : 13 avril 2018

Réponse exploitant : 17 septembre 2018

Finalisée le 29 novembre 2018 date de passage à l'état « Transmis_Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef de la Mission Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Valérie HERAUD